

BUDGET COMMUNAL NIVEAU 1 - Débutant



Prérequis : Être élu local au moment de la formation.

Objectifs opérationnels et évaluables de la formation :

- Découvrir et comprendre la nomenclature budgétaire et comptable
- Découvrir et comprendre les principes et les procédures du budget communal

Programme

- Le budget : un outil pour définir et conduire l'action publique locale
- Plusieurs documents budgétaires (budget principal, budget annexe, budget autonome)
- Budgets de prévision, comptes d'exécution : quelles sont les différences ? Le calendrier budgétaire
- Les sections de fonctionnement et d'investissement
- Exercice pratique portant sur l'imputation des dépenses et recettes

Appréhender les grands principes budgétaires

- L'annualité et l'antériorité
- L'unité et l'universalité
- La prudence et la sincérité
- Exercice pratique : mon budget est-il équilibré ?

Savoir préparer un budget

- Le plan comptable
- Ma commune doit-elle adopter une présentation par fonction plutôt que par nature ?
- Les phases de l'élaboration budgétaire
- Services municipaux, maire, comptable du trésor : qui fait quoi ? Exercice pratique sur l'élaboration du budget

Déterminer l'autofinancement et équilibrer le budget

- La capacité d'autofinancement (CAF)
- Équilibrer son budget par l'impôt
- Le vote du budget (calendrier et formalisme)
- Les conseillers municipaux peuvent-ils refuser un budget ou le modifier ? Exercice pratique sur la capacité d'autofinancement

Connaître les règles de l'exécution budgétaire

- La séparation entre l'ordonnateur et le comptable public
- Quelle coopération entre la mairie et la trésorerie ?
- L'arrêté des comptes et la reprise du résultat
- Quelles opérations possibles pendant la journée complémentaire ?
- Exercice pratique : analyse d'un compte administratif et d'un budget principal

Public : Tous les élus locaux

Durée : 6 heures
1 jour (9h- 16h00)

Dates : 2022

Tarif : 250 € TTC

Modalités pédagogiques :

- 1 journée en présentiel
- Jeux de rôles et ateliers de mise en situation
- Diaporama
- Vidéos

Modalité d'évaluation de la satisfaction

- QCM fin de formation
- QCM à froid – J+15

Modalités d'accès et d'organisation : Inscription en ligne via mon compte formation élu :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>

Délai d'accès au parcours : 1 mois à compter de la date d'inscription

Lieu : Tulle.

Accessibilité aux personnes handicapées : Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Autre handicap : nous consulter

Thématique :

Finances/fiscalité/Budget/Comptabilité

Gestion du budget

ELU0504

Contact : Isabelle BAUDRY

Tel : 05.55.93.74.43

Email : Isabelle.baudry@adm19.fr

Notre formateur :

Benoit ROGER, formateur

expert en finances des collectivités locales.

Hôtel MARBOT

9, Rue René et Emile FAGE

19000 TULLE

www.maires.correze.net